

La gestion des litiges transport

Objectif

Apprécier les mesures à prendre et savoir traiter administrativement un dossier litige.

Niveau

Tout public ; Elargir ses compétences ; Spécialisation.

Contenu

- Bases des principes de responsabilité et des procédures
- Constatation et dénonciation des dommages (réserves ; expertise ; réclamation ; protestation)
- Négociation et recours gracieux (maîtrise de l'argumentation ; reconnaissance de responsabilité et ses effets ; limites du compromis et de la transaction)
- L'action judiciaire (compétence de juridiction ; exercice de l'action par l'ayant droit ou l'assureur subrogé ; prescription de l'action ; suspension / interruption).

Durée

1 jour

Date

A convenir, nous contacter

Tarif

350 € net de taxe

